

Découverte du CANADA et CETA

Éris carré décroissant Pluton-Charon

Exploration du Canada :

Éris Taureau carré décroissant Pluton Verseau

Jacques Cartier (1491-1557) s'est mis en tête de trouver la route du Nord pour atteindre les Indes sans passer par la longue et périlleuse route du Sud.

Mandaté par François Ier, il (1491-1557) part le **20 avril 1534 (Éris 3° 52' Taureau carré Pluton 4° 35' Verseau)** de Saint-Malo, avec deux petits bâtiments, à la recherche de ce fameux passage. À défaut, il découvrira le Québec et le Labrador.

Il reconnaît en effet partiellement les côtes de Terre-Neuve le **10 mai 1534 (Éris 4° 06' Taureau carré exact Pluton 4° 33'R Verseau)**, de l'île du Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, puis explore le Saint-Laurent (1534 et 1535-1536).

Le **9 juin (Éris 4° 25' Taureau carré exact Pluton 4° 11'R Verseau)**, il est le premier européen à découvrir officiellement (ses écrits et des découvertes archéologiques attestent la présence de pêcheurs basques) le Saint-Laurent sur le continent nord-américain.

À partir du **10 juin 1534 (Éris 4° 25' Taureau carré exact Pluton 4° 10'R Verseau)**, il explore le territoire alentour qu'il nomme Canada (de l'iroquois kanata, village).

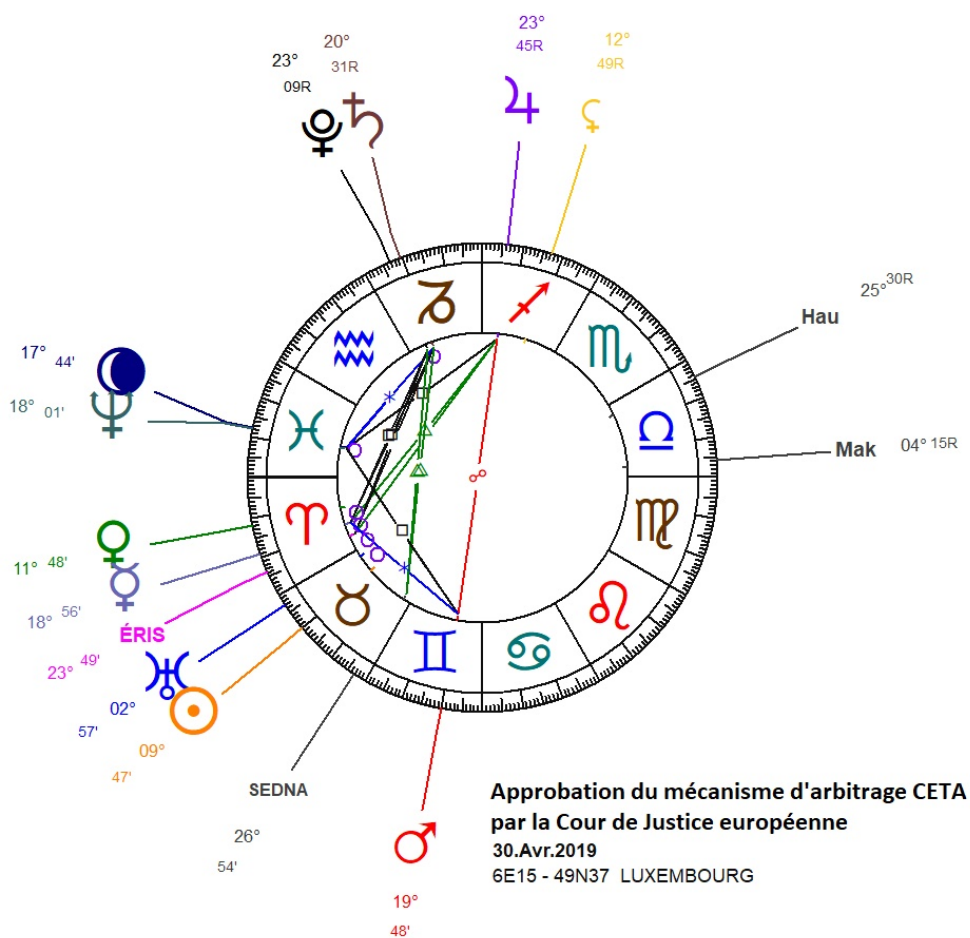
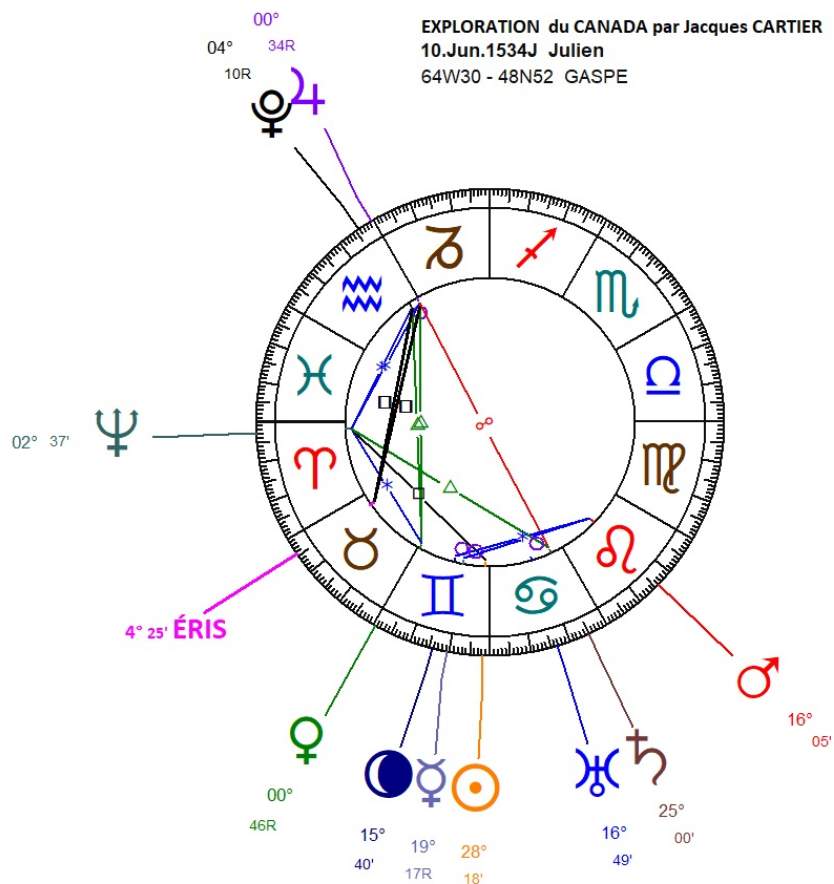
La colonisation et les trafics commerciaux suivront. La découverte de l'Amérique offrant alors un autre champ commercial immense.

Cependant, les colons européens apportèrent de nombreuses maladies qui, par les routes commerciales, se propagèrent rapidement au sein des populations autochtones, faisant des ravages parmi celles-ci.

CETA : Éris Bélier carré décroissant Pluton Capricorne

L'accord économique et commercial global (AECG) ou *Comprehensive Economic and Trade Agreement* (CETA), est le traité établi entre le Canada et l'Union européenne (ses 28 États membres dont le Royaume-Uni). Avant sa mise en œuvre intégrale, « le texte de l'entente doit être ratifié par les parlements canadiens et ceux des vingt-huit États de l'Union européenne ». L'application provisoire de l'accord, qui concerne plus de 90 % de ses dispositions, est intervenue le 21 septembre 2017 (Éris 23° 08'R Bélier carré débutant Pluton 16° 52' Capricorne). Concrètement, la quasi-totalité du commerce des marchandises s'effectue désormais sans droits de douanes entre les deux zones.

Pour **Jean Charest** (avocat et homme politique québécois, né en 1958), le fondateur de cet accord, cet accord est la « grande porte d'entrée pour les Amériques », ainsi qu'une « voie de passage pour les entreprises qui veulent investir au Canada tout en ayant un accès à l'Europe ».



L'accord est critiqué car il induirait une industrialisation de la filière agro-alimentaire, notamment bovine. Certaines critiques estiment également qu'il serait en faveur des grandes industries et défavorable aux ouvriers et aux professions indépendantes.

Il semblerait donc que ce soient les Européens cette fois qui risquent des contaminations...

Selon les opposants, une importante partie de l'accord porte sur une application plus stricte de la propriété intellectuelle, notamment de la responsabilité légale des fournisseurs d'accès à Internet, un bannissement des technologies qui peuvent être utilisées pour contourner les droits d'auteurs. Tout comme les premiers missionnaires catholiques en Nouvelle-France convertirent les autochtones, les privant ainsi de leurs pensées et savoirs ancestraux...

D'autre part, les controverses concernent aussi le tribunal d'arbitrage instauré par le CETA (Investment Court System) qui permet aux entreprises de s'attaquer à un Etat devant ce tribunal d'exception si elles considèrent que des décisions politiques vont à l'encontre de leurs intérêts économiques. Malgré la réticence de certaines régions européennes dont la Wallonie, qui craignaient un pouvoir démesuré des multinationales sur les politiques publiques en matière d'environnement et de santé, la **Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)** a approuvé le **30 avril 2019 (Éris 23° 49' Bélier carré exact Pluton 23° 09' R Capricorne)** le mécanisme d'arbitrage comme étant compatible avec le droit européen. Tout comme à l'inverse, les amérindiens durent accepter l'arbitrage seul des colons.

Ratifié en France le **23 juillet 2019 (Éris 24° 19' R Bélier carré Pluton 21° 47' R Capricorne)** qui est en conjonction à Saturne 16° 13' R) par l'Assemblée Nationale, et en **octobre 2019** (date non encore fixé en ce 24 juillet 2019 ; pour le 15 octobre : Éris 23° 47' R Bélier carré Pluton 20° 40' Capricorne) par le Sénat.

Retour des évènements apparemment...

Carmela Di Martine
Août 2019

Sources

Wikipédia.

Cartes astrales (ou d'après) Aureas.